





## 1ère RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le lundi 2 octobre 2017

MEMBRES DU CÉ	REPRÉSENTANT	PRÉSENCE 	ABSENCE 
Gérald Bélanger	Directeur	X	
Paola Baggio	Enseignante	X	
Isabelle Lebrun	Enseignante		X
Édith Beaupré	Enseignante	X	
Pascale David	Orthophoniste	X	
Dipa	Service de garde	X	
Augustin Simard	Parent	X	
Béatriz Munetonez	Parent	X	
Richard Henri	Parent	X	
Renée Rouette	Parent	X	
Francis Parisien	Parent	X	
Eddy Mauris	Maisonnette des parents	X	
Audrey Gariépy	Place des enfants	X	

### 1. Mot de bienvenue

Mot de bienvenue de la part de la direction et tour de table pour se présenter.

Nomination d'une secrétaire pour la rencontre : Pascale David

Proposé par : Renée Rouette

Appuyé par : Francis Parisien

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

- 5.4 Déclaration d'intérêts
- 5.5 Régie interne
- 6.4 Présidente sortante
- 6.5 Campagne de financement

Proposé par : Augustin Simard

Appuyé par : Édith Beaupré

### 3. Lecture et adoption des procès-verbaux (13 juin 2017)

Le procès-verbal du 13 juin 2017 est adopté tel que présenté par les membres du C.É.

Proposé par : Paola Baggio

Appuyé par : Beatriz Munetonez

### 4. Organisation du Conseil d'Établissement

#### *4.1 Élection de la présidence*

Rappel du rôle du président : représenter les parents de l'école ainsi que les autres membres du C.É., organiser les réunions du C.É. avec l'aide du directeur (préparer l'ordre du jour, etc.), envoyer les convocations, diriger les réunions du C.É., formuler une synthèse des opinions, préparer et animer l'Assemblée Générale annuelle des parents, s'assurer qu'il y a quorum, répondre aux questions des parents en collaboration avec la direction, etc.

Le mandat est d'une durée d'un an.

M. Francis Parisien est élu président du Conseil d'Établissement à l'unanimité.

#### *4.2 Calendrier des rencontres*

Lundi 6 novembre 2017 à 18h30.

Lundi 4 décembre 2017 à 18h00 (avec souper potluck pour Noël).

Le 4 décembre, le calendrier sera établi pour le reste de l'année.

#### *4.3 Utilisation du budget de 400\$ pour l'organisation du Conseil d'Établissement*

Idem que pour les années précédentes : le budget sera utilisé pour le gardiennage des enfants des membres du C.É. qui en auraient besoin et les dépenses pour le vin au potluck de Noël. Ce qui restera du montant ira pour l'organisation de la fête de fin d'année ou des finissants.

Justification des frais pour le gardiennage : pas de facture à fournir mais document disponible auprès de M. Bélanger à signer.

Proposé par : Pascale David

Appuyé par : Renée Rouette

#### *4.4 Utilisation du budget de 400 \$ pour la formation*

Des formations sont offertes par la C.S.D.M. (gratuites) ou au niveau provincial. Des formations sont offertes notamment par la Fédération des Comités de parents du Québec. Ce montant peut être utilisé pour la participation d'un parent à un colloque. Le parent désireux de participer à une formation devra faire une demande au C.É. Toute demande sera traitée par le C.É. Une information à ce sujet sera inscrite au Babillard.

Proposé par : Paola Baggio

Appuyé par : Beatriz Munetonez

#### *4.5 Nomination des membres de la communauté*

Il est proposé que La Maissonnette des parents et La Place des Enfants soient nommés à titre de membres de la communauté.

Proposé par : Augustin Simard

Appuyé par : Renée Rouette

Il est suggéré aux membres de la communauté de transmettre les informations pertinentes (ex : période d'inscription, événements spéciaux, etc.) à M. Bélanger qui l'écrira dans le Babillard à l'attention des parents tous les 15 du mois.

### 5. Dossiers informatifs

#### *5.1 Mot de la direction*

Fonctionnement et rôles du C.É. : il s'agit d'un comité paritaire personnel et parents. Un document présentant un extrait de la L.I.P. sera envoyé à titre d'information par M. Bélanger par courriel.

Différents pouvoirs du C.É. :

- approbation ou non (ex : grille matière) ;
- adoption ou non : des modifications peuvent être apportées à la proposition.

Quorum : le C.É. de l'école La Petite-Patrie compte actuellement 12 personnes.

Critère double pour avoir le quorum :

- minimum 7 personnes présentes ;
- dont au moins 3 parents.

La direction ne fait pas partie du quorum.

Lors d'un vote, s'il y a égalité, le vote de la présidence est prédominant.

Les procès-verbaux sont disponibles au public. La tenue des documents doit donc être faite de façon rigoureuse.

Nouvelles des nôtres :

Plusieurs nouvelles personnes ont intégré l'équipe :

- Marie-Ève Gilbert, secrétaire (de retour de son congé de maternité) ;

- Stéphane Chevalier, concierge (en intérim) ;
- Armelle Le Bihan, infirmière ;
- Sylvie Patenaude, hygiéniste dentaire ;
- Alexandra Paquin, Technicienne en Éducation Spécialisée ;
- Josée Bilodeau (maternelle 4 ans, les merc. PM) ;
- Anne-Sophie Gendron (gr. 13-23) ;
- Véronique Thibaudeau (gr. 42) ;
- Amélie Swijani-Préfontaine (gr. 31) ;
- Boussad Ya (éducation physique) ;
- Sophie Perry (arts plastiques) ;
- Martin Thibault, orthopédagogue (1<sup>er</sup> cycle + 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle);
- Marc Raymond, orthopédagogue au préscolaire.

Service De Garde :

- Nacera Boughetof
- Deepa Ramkisson

Professionnels : Fanny Petrou-Denuel, orthophoniste dans les classes D.G.A.-Communication, n'est pas encore remplacée actuellement.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée.

La C.S.D.M. : l'organisation a été moins chahutée cette année (plus de stabilité). Les mesures instaurées ont donc porté fruit.

Pénurie d'enseignants : plusieurs classes n'avaient pas de titulaire au moment de la rentrée.

La C.S.D.M. est arrivée à un équilibre budgétaire.

Le centre administratif du 3737 Sherbrooke sera relocalisé. L'endroit n'est pas encore connu.

La lettre officielle de démission de Stéphanie Courcy-Legros a été déposée.

M. Bélanger annonce son départ à la retraite (22 décembre). Le poste sera affiché et des entrevues seront passées. Les membres du C .É. ne feront pas partie du processus de sélection.

Le document reprenant les critères de sélection d'une direction sera renvoyé aux membres.

### *5.2 Retour sur l'Assemblée Générale*

Participation de 41 parents cette année.

Commentaires :

- il est difficile d'amener plus de parents à l'A.G. mais il y a déjà eu des années avec moins de participants ;
- les enseignants souhaitent avoir plus de temps avec les parents ;
- point positif : chaque comité a son droit de parole lors de l'A.G.

### *5.3 Intégration des nouveaux membres*

Voir document « Proposition de démarches à faire et d'informations à donner aux nouveaux parents intégrant le Conseil d'Établissement (CÉ) afin de favoriser leur intégration et leur participation ».

Possibilité de faire du mentorat. L'aide peut se faire aussi de façon informelle.

Les documents d'information seront mis sur Google Drive par Francis Parisien.

### *5.4 Déclaration d'intérêts*

Voir document remis. À remettre complété et signé par l'ensemble des membres à M. Bélanger.

### *5.5 Régie interne*

Il y a quatre parents substitués, toutefois la procédure de sélection n'a pas été déterminée (à discuter lors d'un prochain C.É.). Ce serait l'occasion de revoir le document de régie interne. Si un membre s'absente une fois, il peut se faire remplacer une fois. Si les absences sont plus nombreuses, le poste devient vacant.

D'autres écoles ont déjà fait l'exercice de revoir la régie interne. Cela pourrait servir d'inspiration. Un sous-comité pourrait être composé dans le courant de l'année pour revoir la régie interne.

## 6. Dossier décisionnel

### *6.1 Modalités d'approbation des sorties*

Les sorties planifiées seront chaque fois soumises au C.É. pour approbation. Si une sortie tombe entre deux C.É., les membres autorisent la direction d'approuver ou non la sortie. La direction s'engage à informer les membres du C.É.

Proposé par : Richard Henri

Appuyé par : Beatriz Munetonez

### *6.2 Approbation des sorties à venir*

Voir document planification des sorties.

Une seule sortie prévue actuellement : la date précise de la sortie sera déterminée ultérieurement mais sera dans la semaine du 1<sup>er</sup> mai 2018. À ajouter : financé par « Une école montréalaise ». La sortie sera approuvée par le C.É. quand les informations complètes seront disponibles.

### *6.3 Approbation du quadrilatère (sorties dans le quartier)*

Les enseignants sont autorisés à faire des sorties sans demander l'autorisation des parents si celles-ci se font dans le secteur St-Laurent/Jean-Talon/Bellechasse/St-Hubert.

+ Parc Jarry, Bibliothèque Marc-Favreau, École Lucien Pagé  
+ Bibliothèque Patro-Le Prévost

Proposé par : Beatriz Munetonez

Appuyé par : Richard Henri

### *6.4 Présidente sortante*

Stéphanie Courcy-Legros a été présidente pendant 12 ans. Édith se charge d'acheter une carte-cadeau à la librairie Raffin (montant d'environ 50\$). Paola se charge de voir la professeure d'arts plastiques pour réaliser une carte.

### *6.5 Campagne de financement*

L'O.P.P. organisera diverses activités tout au long de l'année. Par conséquent, l'O.P.P. récoltera ainsi des montants d'argent.

Les commandites ne font pas partie des levées de fonds. Il s'agit d'un don. La direction vérifie que les commandites respectent la politique de la C.S.D.M.

Les membres du C.É. approuvent les activités de levée de fonds constituées de vente de produits alimentaires (excluant les ventes de boissons alcoolisées). Il serait souhaité de connaître d'avance les activités organisées par l'O.P.P.

Proposé par : Richard Henri

Appuyé par : Pascale David

## 7. Comités

### *7.1 O.P.P.*

Environ 25 personnes étaient présentes à la première réunion. La nouvelle présidente est Laëticia Olivieri.

Beaucoup de nouveaux parents. Plusieurs sous-comités sont mis en place vu les nombreuses activités qui seront organisées (salon du livre, activité Fort-Boyard, etc.).

Le recyclage sera mis en place.

27 octobre : fête d'Halloween avec diverses activités telles que concours de costume, etc.

8 décembre : fête de Noël

Prochaine rencontre de l'O.P.P. : mardi 3 oct. 2017

Suggestions : bazar de printemps, vente d'artisanat à Noël.

## *7.2 Vert*

Prochaine rencontre : mardi 10 oct.

## *7.3 Comité des usagers du service de garde*

Aucune réunion n'a encore eu lieu cette année. Il y a environ 8 personnes sur le comité dont la direction et la responsable du service de garde. Une rencontre devrait avoir lieu dans le courant du mois d'octobre.

Il serait souhaité de recevoir un compte-rendu de ce comité. Ce comité n'est pas encadré par la L.I.P. mais il y a une politique de la C.S.D.M. concernant les services de garde.

## 8. Affaire du service de garde

Le calendrier des journées pédagogiques 2017-2018 a été approuvé en fin d'année scolaire 2016-2017. Il sera renvoyé à tous par M. Bélanger.

## 9. Affaires des enseignants et des professionnels

Enseignants : belle rentrée. La stabilité dans l'organisation scolaire a été bien appréciée.

Professionnels :

- orthophonistes : Fanny Petrou-Denuel actuellement en congé de maternité pour 1 an (5 jours/semaine pour les points de service) et Pascale David (augmentation de 2 à 4 jours/semaine pour le régulier) ;
- psychologue : Rémi Côté (1 jour/semaine) ;
- psychoéducatrice : Isabelle Jobin (5 jours/semaine).

## 10. Rapport des partenaires

### *10.1 Maisonnette des parents*

Eddy Mauris prend le relais de Catherine Deslières en tant que responsable des loisirs à la Maisonnettes des parents.

Le S.D.G. ainsi que M. Bélanger ont été très aidants pour la transition.

La rentrée a été bien chargée.

Plusieurs activités ont des listes d'attente, parfois jusqu'à 20 jeunes (ex : pour le soccer).

Activités proposées : multisports pour les 4-6 ans, basket-ball, pièce de théâtre, les arts urbains, beat-box, danse, cuisine.

Suggestion : possibilité de se présenter brièvement dans les classes.

### *10.2 Place des enfants*

Nouveaux locaux sur la rue St-Zotique.

La Place des Enfants est un lieu de socialisation pour les enfants de 5 à 12 ans.

Il y a une thématique différente chaque mois. Chaque activité vise des objectifs précis.

Ex : - Septembre : apprendre à se connaître et acceptation des différences ;  
- Octobre = Halloween, les peurs.

La programmation se bâtit au fur et à mesure.

Groupe des plus grands : « animateur d'un jour ».

Une complémentarité de services sera visée entre la Place des enfants et La Maisonnette des Parents.

Pour les inscriptions : à voir si c'est possible à proposer dans le cadre de l'école.

### *10.3 Comité de parents de la CSDM*

Prochaine rencontre : 24 octobre 2017.

### 11. Varia

Point spécifique sur la C.S.D.M. à mettre à l'ordre du jour de façon régulière.

### 12. Levée de la rencontre

21h13.

Proposé par : Paola Baggio

Appuyé par : Augustin Simard

Adopté à l'unanimité.

---

Francis Parisien  
Président du Conseil d'Établissement

---

Gérald Bélanger  
Directeur